

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 3 JUILLET 2018 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4

ABSENTS

Dany St-Amant siège 5
Julien Bussières siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 4 juin 2018
 - Séance extraordinaire du 8 juin 2018
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de juin 2018
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Comités Ville
 - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
 - 7.1 970 rue St-Joseph - Rénovation et aménagement extérieur
 - 7.2 799-803 rue St-Joseph- Rénovation extérieure
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Soumission Entretien des bâtiments de la Ville
 - Présentation et acceptation de soumission
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 Calendrier-bottin 2019

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 9.2 Association des pompiers de Valcourt
- 9.3 Fondation Christian Vachon
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Festival Country-Rétro - Demande pour utilisation des terrains de balle
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Travaux d'infrastructures municipales - rue Cartier
Présentation et acceptation de soumission
- 11.2 Apprenti-stage au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Nomination de représentants au CA provisoire
Office municipal d'habitation du Val-Saint-François
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. VARIA**
- 14.1 Construction d'un terrain de soccer - Décompte 4
- 14.2 Règlement 604 - Travaux d'infrastructures des rues: Place des Cormiers et Place des Lilas
Décompte no 4
- 14.3 Engagement d'une animatrice au Camp de jour
- 14.4 Révision budgétaire 2018 - Office municipal d'habitation de Valcourt
- 14.5 Revitalisation des aires de jeux extérieurs au CPE Crayons de couleur - Résolution d'appui
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

176-18-07-03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

**TERRAIN DE SOCCER (11 JOUEURS)
ACCEPTATION DE SOUMISSION
LIGNES SYNTHÉTIQUES PERMALIGNE**

PROJET PUMPTRACK – RÉSOLUTION D'APPUI

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

177-18-07-03

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2018

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juin 2018 et la séance extraordinaire du 8 juin 2018, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2018 soit accepté.

ADOPTÉE

178-18-07-03

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 30 juin 2018 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 145 361.09 \$ cent quarante-cinq mille trois cent soixante-et-un dollars et neuf cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

179-18-07-03

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise madame la conseillère Vicky Bombardier à participer à la première édition du Méchoui de la Région de Valcourt, organisé par la Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

180-18-07-03

APPROBATION – DEMANDE PRÉSENTÉE AU CCU EN REGARD DU P.I.I.A. 970 RUE ST-JOSEPH - RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- ATTENDU QU' une demande de permis a été déposée afin d'ajouter une clôture en cour latérale gauche de la propriété;
- ATTENDU QUE la propriété visée est comprise à l'intérieur du périmètre urbain, dans la zone CV-2;
- ATTENDU QUE l'immeuble est situé dans le secteur assujetti au PIIA de la rue St-Joseph et que tout certificat d'autorisation, à l'exception des enseignes, d'abattage d'arbre, d'installation d'une piscine ou d'un spa et de démolition d'une construction, est assujetti au PIIA;
- ATTENDU QUE la clôture sera similaire à la clôture existante qui est installée à limite gauche de la propriété, de par les matériaux et couleurs utilisés (PVC blanc et support en bois bleu foncé);
- ATTENDU QUE l'objectif de l'installation de la clôture est d'améliorer l'intimité sur la propriété, tout en améliorant le cachet visuel de la cour latérale;
- ATTENDU QUE l'article 8.3.7.1. du règlement prévoit de : « Limiter à l'essentiel le nombre et la superficie des surfaces minéralisées » et que le projet n'implique aucun ajout en ce sens;
- ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis visant l'installation d'une clôture en cour latérale gauche de la propriété;
- ATTENDU QUE les demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCU en regard de la demande présentée dans le cadre du PIIA pour la propriété suivante :

Propriété : 970 rue St-Joseph
Objet : Rénovation et aménagement extérieur

ADOPTÉE

181-18-07-03

APPROBATION – DEMANDE PRÉSENTÉE AU CCU EN REGARD AU P.I.I.A. 799-803 RUE ST-JOSEPH - RÉNOVATION EXTÉRIEURE

- ATTENDU QU' une demande a été déposée à la Ville pour la rénovation extérieure du bâtiment principal visant la modification de la configuration d'une fenêtre localisée sur la façade donnant sur la rue du Moulin et la modification du style de deux colonnes localisées sur la façade donnant sur la rue St-Joseph;
- ATTENDU QUE la propriété visée est comprise à l'intérieur du périmètre urbain, dans la zone CV-1;
- ATTENDU QUE l'immeuble est situé dans le secteur assujetti au PIIA de la rue St-Joseph et que tout certificat d'autorisation, à l'exception des enseignes, d'abattage d'arbre, d'installation d'une piscine ou d'un spa et de démolition d'une construction, est assujetti au PIIA;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE les travaux de modification de la configuration de la fenêtre portent sur une fenêtre donnant dans une chambre à coucher et que selon la configuration actuelle, cette fenêtre ne respecte pas les dimensions minimales exigées pour une fenêtre pour une chambre à coucher (0,35m² de surface d'ouverture);
- ATTENDU QUE les travaux de modification de la configuration de la fenêtre uniformisent le style architectural des fenêtres présentes sur cette façade, tout en permettant de créer une ouverture conforme aux normes de sortie d'urgence pour une chambre à coucher;
- ATTENDU QUE les travaux de modification du style de deux colonnes localisées sur la façade donnant sur la rue St-Joseph visent à l'installation d'un recouvrement en aluminium ou PVC blanc et de forme cubique sur les poteaux actuellement rond et noir;
- ATTENDU QUE le nouveau style proposé reprend les caractéristiques originelles du bâtiment et ainsi, respecte les critères de l'article 8.3.3.1. du règlement qui prévoit de « mettre en valeur les éléments caractéristiques du bâtiment
- a) Faire ressortir les composantes du bâtiment en se rapportant au style architectural qu'il représente :
 - a) Parement extérieur ;
 - b) Éléments décoratifs, etc.
 - b) [...]
 - c) Si le remplacement est nécessaire, prévoir des éléments contemporains évocateurs du style d'origine
- ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de permis visant la modification du style de la fenêtre localisée sur la façade donnant sur la rue du Moulin et la modification du style de deux colonnes localisées sur la façade donnant sur la rue St-Joseph;
- ATTENDU QUE les demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande présentée dans le cadre du PIIA, pour la propriété suivante :

Propriété : 799-803 rue St-Joseph
Objet : Rénovation extérieure visant la modification du style de la fenêtre localisée sur la façade donnant sur la rue du Moulin et la modification du style de deux colonnes localisées sur la façade donnant sur la rue St-Joseph.

ADOPTÉE

182-18-07-03

SOUSSION - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DE LA VILLE **PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUSSION**

- ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par voie d'invitation, ont été sollicitées pour Entretien des bâtiments de la Ville;
- ATTENDU QUE l'ouverture de la soumission reçue, soit Simon Bombardier a eu lieu le lundi 11 juin 2018 à 10h00 et le résultat est le suivant :

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

	Montant (taxes non incluses)		Total annuel (taxes non incluses)
Hôtel de ville	575 \$ / mois	X 12	6 900 \$
Aréna	450 \$ / mois	X 12	5 400 \$
Ciboulot	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 12 heures X 12	3 744 \$
Libellule	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 15 heures X 12	4 680 \$
Centre communautaire	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 15 heures X 12	4 680 \$
TOTAL ANNUEL			25 404 \$

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

	Montant (taxes non incluses)		Total annuel (taxes non incluses)
Hôtel de ville	575 \$ / mois	X 12	6 900 \$
Aréna	450 \$ / mois	X 12	5 400 \$
Ciboulot	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 12 heures X 12	3 744 \$
Libellule	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 15 heures X 12	4 680 \$
Centre communautaire	26 \$ / heure	Estimation mensuelle 15 heures X 12	4 680 \$
TOTAL ANNUEL			25 404 \$

Le prix exclut le lavage de fenêtres extérieures au 2^e étage de l'hôtel de Ville et aréna

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission de Simon Bombardier pour deux années, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020, pour l'Entretien des bâtiments de la Ville tel que détaillé dans l'appel d'offres, daté du 29 mai 2018 et dans la soumission présentée en date du 10 juin 2018, aux prix mentionnés ci-hauts.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

183-18-07-03

CALENDRIER-BOTTIN 2019 TABLE DE CONCERTATION POUR LES AÎNÉS DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

- ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour la réalisation d'un calendrier-bottin 2019 qui sera distribué en novembre prochain;
- ATTENDU QUE la commandite se fait via un plan de visibilité mensuel;
- ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC du Val-Saint-François ont une Politique familiale et aînée et ont le désir de soutenir les aînés de leur milieu;
- ATTENDU QU' il contiendra des renseignements sur les services de santé, de soutien à domicile, les services bénévoles, le transport adapté, divers services d'aide et d'information, les associations du 3^e âge de la MRC et les services gouvernementaux;
- ATTENDU QU' il y aura 3000 copies distribuées principalement dans les associations ou organismes rejoignant les personnes du 3^e âge de la MRC;
- ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande en prenant une publicité Zone platine, représentant un montant de 275 \$, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites* de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte la demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour un montant de 275 \$ représentant une publicité de ¼ page zone platine, pour un mois dans le calendrier-bottin 2019

ADOPTÉE

184-18-07-03

ASSOCIATION DES POMPIERS DE VALCOURT DEMANDE DE GRATUITÉ DU CIBOULOT

- ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande venant de l'*Association des pompiers de Valcourt* afin d'avoir l'accès gratuitement au Ciboulot, le 7 juillet prochain pour une journée d'activités;
- ATTENDU QUE la municipalité a déjà prévu des tarifs réduits aux organismes sans but lucratif ainsi qu'une première location gratuite;
- ATTENDU QUE l'Association a bénéficié d'une location gratuite en 2018;
- ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil de maintenir le tarif prévu au règlement d'imposition des taxes et compensation pour la location du Ciboulot aux OBNL, soit 75 \$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCC, soit de maintenir le tarif prévu pour la location du Ciboulot aux organismes sans but lucratif, au règlement d'imposition de taxes et compensation.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

185-18-07-03

FONDATION CHRISTIAN VACHON - DEMANDE DE COMMANDITE

- ATTENDU QUE la course à relais annuelle au profit de la *Fondation Christian Vachon* aura lieu le 22 septembre 2018;
- ATTENDU QU' une citoyenne coursera et aura une équipe pour cette 9^e édition;
- ATTENDU QUE la Fondation a pour mission de soutenir financièrement la persévérance et la réussite éducative des jeunes en redonnant aux élèves dans le besoin, notamment à l'école La Chanterelle;
- ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil, l'acceptation de la demande, représentant un montant de 250 \$, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans *la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande venant de l'équipe «*Les Déterminés*» qui participera à la course annuelle mise sur pieds pour amasser des fonds pour la *Fondation Christian Vachon*.

La contribution acceptée est au montant de 250 \$ et représente le parrainage Argent. Le Conseil municipal demande une preuve d'inscription.

ADOPTÉE

186-18-07-03

FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO DEMANDE POUR UTILISATION DES TERRAINS DE BALLE

- ATTENDU QUE dans le cadre du Festival Country - Rétro de Valcourt, qui aura lieu à l'aréna du 3 au 8 juillet prochain, le Conseil a reçu une demande pour l'organisation d'un «Round Robin » soit l'accès :
- Aux terrains de balle «A» et «B»;
 - À une estrade pour 200-250 personnes;
 - À une petite bâtisse et système de son, sur place;
 - Eau courante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal accepte l'activité «Round Robin » dans le cadre du Festival Country - Rétro de Valcourt, qui aura lieu le 7 juillet prochain, soit les accès gratuits :
- Aux terrains de balle «A» et «B»;
 - Aux estrades; (déjà en place)
 - À la bâtisse et système de son; (bâtisse du marqueur en place)
 - À l'eau courante;

Cette acceptation est conditionnelle :

- QUE les organisateurs s'engagent à remettre les terrains dans le même état qu'ils se trouvaient avant l'activité;
- QUE la Ville de Valcourt se dégage de toute responsabilité en lien avec l'activité;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- QUE les organisateurs fournissent une assurance responsabilité civile 1 000 000 \$ (incluant toutes les activités reliées à cet événement, aux animaux, aux équipements, et autres, laquelle copie de police devra être transmise, au plus tard 10 jours avant l'événement;
- QUE les organisateurs doivent ramasser tous les excréments d'animaux, tel que stipulé à l'article 260 du règlement général 598 et en disposer dans leurs installations (pas dans nos poubelles, ni sur nos terrains, ni dans la forêt);
- QUE le Conseil demande à ce que les remorques, roulottes et autres, des participants demeurent dans le stationnement de l'aréna et non sur les terrains gazonnés.
- ADOPTÉE

187-18-07-03

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES - RUE CARTIER **PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre public, pour la reconstruction des services municipaux « rue Cartier» ont été demandées, sur le site SEAO et dans le journal La Tribune, édition du 01 juin 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mercredi 27 juin 2018 à 11h00 et le résultat des cinq (5) soumissions reçues est le suivant :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Bertrand Ostiguy Inc.	1 793 610.00 \$
TGC Inc.	1 792 016.45 \$
Sintra Inc.	1 759 117.50 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	1 571 528.92 \$
Excavation McBM	1 675 806.24 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire soit Eurovia Québec Construction Inc. est conforme aux plans et devis de soumission, datés de mai 2018 et des addendas 1, 2 et 3, datés du 11-14 et 19 juin 2018, (dossier 181-04502-00), tel que recommandé par WSP Inc, en date du 28 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Eurovia Québec Construction Inc. pour la reconstruction des services municipaux sur la « rue Cartier», au montant de 1 571 528.92 \$ (un million cinq cent soixante-onze mille cinq cent vingt-huit dollars et quatre-vingt-douze cents) (taxes incluses) tels que demandés dans l'appel d'offre datée de mai 2018 et des addendas 1, 2 et 3. (dossier 181-04502-00).

ADOPTÉE

188-18-07-03

APPRENTI-STAGE AU TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la candidature de Olivier Bédard à titre d'aide journalier au travaux publics, dans le cadre du programme *Apprenti-stage au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi*.

Apprenti-stage offre aux jeunes étudiants âgés, de 14 à 16 ans, en quête d'une première expérience de travail

Description :

- Une formation préparatoire à l'emploi d'une journée;
- Une expérience d'entrevue et un stage de 80 heures;
- Un accompagnement du CJECJ (Carrefour jeunesse emploi Comté de Johnson) à travers les différentes étapes de leur expérience et des rencontres de suivi dans le milieu de travail;
- Une bourse de 500 \$ pour leur implication à la fin de l'été est versée par le CJECJ

ADOPTÉE

189-18-07-03

**NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU CA PROVISOIRE
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate mesdames Vicky Bombardier et Diane St-Pierre à titre de représentants au sein du conseil d'administration provisoire de l'Office municipal d'habitation du Val- Saint-François.

ADOPTÉE

190-18-07-03

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER - DÉCOMPTE 4

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement du décompte progressif no 4, au montant de 31 301.94 \$ (taxes incluses), à l'entrepreneur Construction Groupe Prévost Inc. relativement aux travaux de construction du terrain de soccer (11 joueurs), tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 27 juin 2018;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer le décompte progressif no 4.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

191-18-07-03

RÈGLEMENT 604 - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DES RUES: PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS - DÉCOMPTE NO 4

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement au montant de 50 360.81 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Grondin Excavation Inc., relativement aux travaux de remplacement des conduites d'aqueduc, d'égout, reconstruction du service de voirie dans les rues «Place des Cormiers et Place des Lilas», tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, dans sa lettre datée du 27 juin 2018;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer e décompte progressif no 4.

ADOPTÉE

192-18-07-03

ENGAGEMENT D'UNE ANIMATRICE AU CAMP DE JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement de Kim Allaire, à titre d'animatrice au Camp de jour, pour la période du 2 au 6 juillet 2018, au tarif horaire de 12 \$ et la politique des bénéfices marginaux.

ADOPTÉE

193-18-07-03

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018 - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société d'habitation du Québec (SHQ) deux (2) demandes de révision budgétaire 2018, concernant l'Office municipal d'habitation de Valcourt (OMH), datées du 3 mai et du 29 juin 2018;

ATTENDU QUE ces demandes de révision nécessitent l'approbation de la Ville pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal amende la résolution 108-18-04-03 et accepte le budget révisé pour l'année 2018 qui se répartit de la façon suivante :

RÉVISÉ	BUDGET RÉVISÉ	BUDGET RÉVISÉ	BUDGET
	08 mars 2018 (res 108-18-04-03)	03 mai 2018	29 juin 2018
Revenus	959 282 \$	959 282 \$	959 282 \$
Dépenses	1 474 004 \$	1 463 810 \$	1 463 810 \$
Travaux RAM		31 194 \$	58 919 \$
Déficit	514 722 \$	535 722 \$	563 447 \$

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Contribution municipale			
10 % du déficit	51 472 \$	53 572 \$	56 345 \$
Plus : Programme			
Supplément loyer	2 783 \$	2 783 \$	2 783 \$
	_____	_____	_____
Contribution Municipale	54 255 \$	56 355 \$	59 128 \$

QUE le Conseil municipal accepte le budget RAM-Capitalisable, tel qu'approuvé par la SHQ, en date du 29 juin 2018, au montant total de 82 959 \$, la contribution de la Ville de Valcourt représentant 10% du montant total autorisé sera payé à même le budget annuel de l'OMH pour les 20 prochaines années.

ADOPTÉE

194-18-07-03

REVITALISATION DES AIRES DE JEUX EXTÉRIEURS AU CPE CRAYONS DE COULEUR - RÉSOLUTION D'APPUI

ATTENDU QUE le CPE Crayons de Couleur souhaite revitaliser les aires de jeux extérieurs des deux (2) installations incluant les jeux d'eau, le recouvrement de la zone asphaltée, l'ajout de jeux pour le développement de la motricité, etc.

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet pourra contribuer à certains de nos enjeux contenus dans notre *Politique familiale municipale* et le plan d'action de *Valcourt2030*;

ATTENDU QUE les demandeurs ont besoin d'une résolution d'appui de la Ville pour continuer leurs demandes, incluant la recherche de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie le projet présenté pour le *projet de revitalisation des aires de jeux extérieurs au CPE Crayons de Couleur* dans leur demande d'aide financière présentée à la politique de soutien aux projets structurants 2018-2019 de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François ainsi que toutes autres demandes de subventions.

ADOPTÉE

195-18-07-03

TERRAIN DE SOCCER (11 JOUEURS) ACCEPTATION DE SOUMISSION - LIGNES SYNTHÉTIQUES PERMALIGNE-

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé des soumissions, par voie d'invitation, pour le marquage de lignes synthétiques Permaligne au terrain de soccer (11 joueurs);

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE le résultat des deux (2) soumissions reçues est le suivant :

Équipe rochon Inc. – GTR TURF	21 373.85 \$
Les Surfaces Sportives Prévost Inc.	18 227.76 \$ (ces prix comprennent les taxes)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission présentée par Les Surfaces Sportives Prévost Inc., pour le marquage des lignes synthétiques Permaligne au terrain de soccer (11 joueurs), au montant de 18 227.76 \$ (taxes incluses), telle que présentée en date du 9 avril 2018.

ADOPTÉE

196-18-07-03

PROJET PUMPTRACK - RÉOLUTION D'APPUI

ATTENDU QUE la réalisation du projet pour une piste multifonctions de type «*Pumptrack*» pourrait contribuer à certains de nos enjeux contenus dans notre *Politique familiale municipale* et le plan d'action de *Valcourt2030*;

ATTENDU QUE les demandeurs ont besoin d'une résolution d'appui de la Ville pour continuer leurs demandes, incluant la recherche de financement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt appuie le projet pour une piste multifonctions de type «*Pumptrack*» dans leur demande d'aide financière présentée à la politique de soutien aux projets structurants 2018-2019 de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François ainsi que toutes autres demandes de subventions.

ADOPTÉE

197-18-07-03

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h40.

ADOPTÉE